

L'Église d'Anjou

BULLETIN DU DIOCÈSE D'ANGERS n° 191

Maï 2024

« L'histoire de l'Europe fait partie de notre héritage »



Les prochaines élections au Parlement européen sont l'occasion de nous intéresser à l'enjeu de cette consultation. La récente déclaration des évêques de la Commission des évêques de l'union européenne (COMECE) nous éclaire. Elle porte le titre suivant : « Pour un vote responsable encourageant les valeurs chrétiennes et le projet européen ». Chacun est, bien-sûr invité à la lire. Elle est courte et cite les valeurs chrétiennes au rang desquelles figurent « la famille et le caractère sacré de la vie ».

Ces prochaines échéances nous invitent également à faire mémoire de ce que l'on appelle les « racines chrétiennes de l'Europe »

qui tenaient tant à cœur au pape saint Jean-Paul II. Et nous pouvons nous demander pourquoi l'Église a choisi des saints patrons pour l'Europe.

Il y a tout d'abord saint Benoît, proclamé patron de l'Europe le 24 octobre 1964 par le pape saint Paul VI. L'œuvre de saint Benoît et de ses héritiers est considérable dans les domaines spirituel, culturel, économique. La foi des moines a contribué à éveiller la foi dans les générations d'hommes qui ont vécu au contact des monastères.

L'héritage des saints

Soucieux de l'unification de ce qu'il appelait les deux poumons de l'Europe, saint Jean-Paul II proposa comme co-patrons de l'Europe Cyrille et Méthode, pionniers de l'évangélisation de l'Orient. Cyrille et Méthode traduiront la Bible en slavon et seront les acteurs de l'inculturation de l'évangile dans le monde slave.

Saint Jean-Paul II a aussi voulu que soit reconnue la contribution des femmes à l'Europe. Avec sainte Brigitte de Suède, c'est l'importance du lien œcuménique qui est soulignée. Avec sainte Catherine de Sienne, c'est l'engagement dans la résolution des

conflits (qui déchiraient tant la société que l'Église de son temps) qui est mis en valeur. Servir la communion fut l'idéal qui inspira sa vie. Enfin, avec sainte Thérèse Bénédicte de la Croix, carmélite d'origine juive, c'est la protestation élevée contre toutes les violations des droits fondamentaux de la personne humaine qui est mise en lumière. Pour Saint Jean-Paul II, « déclarer Edith Stein co-patronne de l'Europe signifie déployer sur l'horizon du continent un étendard de respect, d'accueil qui invite hommes et femmes à se comprendre et à s'accepter au-delà des diversités de race, de cultures et de religions afin de former une société fraternelle ».

Ce moment de notre vie démocratique que sont les élections au Parlement européen, est certainement une invitation à nous informer davantage sur ce qui a fait l'histoire de notre Europe, tant il est vrai qu'elle fait partie de notre héritage.

† Mgr Emmanuel Delmas
Évêque d'Angers

Déclaration à retrouver sur le site de la CEF
eglise.catholique.fr

AGENDA ÉPISCOPAL Maï

Lundi 1^{er} mai 2024

9h, Saint-Laurent-sur-Sèvre
Pèlerinage interdiocésain pour les vocations

Dimanche 5 mai 2024

11h, Le-Lion-d'Angers
Messe paroissiale

Mercredi 8 mai 2024

10h, chapelle de la Maison-Mère des Servantes des Pauvres, Angers
150^{ème} anniversaire de la reconnaissance ecclésiale de la congrégation des Servantes des Pauvres

18h, centre Saint-Jean, Angers
Rencontre avec la JOC

Jeudi 9 mai 2024

11h, cathédrale Saint-Maurice, Angers
Messe de l'Ascension

Samedi 11 mai 2024

15h, Béhuard
Célébration des confirmations

Dimanche 12 mai 2024

11h, cathédrale Saint-Maurice, Angers
Messe paroissiale

Mercredi 15 mai 2024

11h30, collège Sainte-Cécile, Angers
Rencontre avec les confirmands du collège Sainte-Cécile

Vendredi 17 mai 2024

14h, évêché, Angers
Conseil d'administration de l'association diocésaine et Conseil diocésain pour les affaires économiques (CDAE)

Samedi 18 mai 2024

17h30, cathédrale Saint-Maurice, Angers
Célébration des confirmations

Dimanche 19 mai 2024

16h45, Jarzé-Village
Célébration de la messe lors du rassemblement des Guides et Scouts d'Europe de la province

Samedi 25 mai 2024

10h30, Notre-Dame d'Orveau, Nyoiseau
Célébration des confirmations

Dimanche 26 mai 2024

10h30, église, Champigné
Célébration des confirmations

Mardi 28 mai 2024

16h, évêché, Angers
Conseil d'administration du Fonds de dotation « Patrimoine et solidarités en Anjou »

Jeudi 30 mai 2024

18h, Direction diocésaine de l'enseignement catholique, Angers
Comité diocésain de l'enseignement catholique (CODIEC)

Vendredi 31 mai 2024

14h, centre Saint-Jean, Angers
Assemblée générale de l'association diocésaine

INTENTION DE PRIÈRE

En ce mois de Marie et en union avec le Pape François, nous confions à notre mère du ciel, la formation des religieux et religieuses et des séminaristes de notre diocèse. Qu'ils puissent « grandir dans leur cheminement vocationnel à travers une formation humaine, pastorale, spirituelle et communautaire ».

Vie diocésaine

WEEK-END MISSIONNAIRE EN ANJOU : PARTAGEONS NOTRE JOIE DE CROIRE EN DIEU !

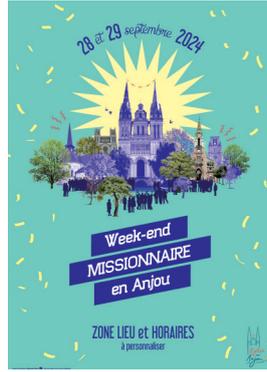
Les 28 et 29 septembre 2024, aura lieu un grand week-end Missionnaire en Anjou. Concrètement, chaque paroisse, doyenné ou Pôle d'animation missionnaire, en lien avec les congrégations religieuses et les mouvements qui les entourent, peut organiser des initiatives missionnaires, des événements, des expositions ou des célébrations dans tout le diocèse. L'objectif est d'aller à la rencontre des habitants de nos quartiers et communes, pour partager la Bonne Nouvelle qui nous anime et la vitalité de notre Église ! « Ah ! Si le Seigneur pouvait faire de tout son peuple un peuple de prophètes ! » (livre des Nombres 11, 29)

Plusieurs soutiens à l'organisation sont proposés :

1. Si les organisateurs ont toutes les ressources pour mener le projet : ils avancent de leur côté et se font connaître au service com du diocèse pour que leur événement soit annoncé : communication@diocese49.org ou fricher@diocese49.org

2. Si les organisateurs souhaitent être accompagnés sur la communication : dans ce cas, des visuels (affiches et tracts) sont à leur disposition et personnalisables (horaires, lieux, etc.) pour annoncer le week-end de la mission en local. Le service com du diocèse reste à disposition pour aider, conseiller, etc. communication@diocese49.org

3. Si les organisateurs veulent être accompagnés de « A à Z » pour monter le week-end et bénéficier de ressources d'animation, etc. : ils rejoignent le dispositif du Congrès Mission et en utilisent les ressources : montermoncm.congremission.com



PÉLÉ DES ÉTUDIANTS AU MONT SAINT-MICHEL : « UN WEEK-END PLEIN DE JOIE ! »



Le week-end des 6 et 7 avril, le pèlerinage des étudiants du grand-ouest au Mont Saint-Michel a réuni 700 jeunes dont une centaine venus d'Angers. Membre de l'organisation, Laetitia, 19 ans, témoigne.

Pour cette étudiante en sciences de l'éducation à l'UCO et membre de l'Association des étudiants catholiques de l'ouest (Aeca), cette édition 2024 était une première.

Samedi 6 avril à l'aube, une centaine d'étudiants et jeunes professionnels d'Angers sont partis en car après la messe en l'église Saint-Laud. Ils étaient accompagnés de trois prêtres du diocèse. Une fois arrivés et installés, les jeunes pèlerins se sont regroupés en fraternités de 5-6 pour échanger sur des questions, comme le baptême, la relation au Christ, le lien avec les parrain et marraine ou la liberté.

Bretagne, Mayenne, Vendée... Le pèlerinage des étudiants du grand-ouest, dont le thème était cette année « Pour que vous soyez vraiment libres » a lieu tous les deux ans autour de Pâques. Une occasion unique de tisser des amitiés avec des jeunes chrétiens d'autres diocèses. « C'était vraiment

un week-end plein de joie ! » s'enthousiasme Laetitia. « Nous avons traversé la baie du Mont Saint-Michel pieds nus. C'était vraiment symbolique... et il n'a pas plu du week-end ! » se réjouit l'étudiante qui a été touchée par la « pureté et la simplicité » de cette marche dans la lumière de la baie.

« C'était beau de voir tous ces jeunes en silence, en prière... »

Pour certains jeunes, la visite du Mont était une découverte. Déambulation dans les ruelles, photos... Un moment inoubliable qui a été suivi d'un temps en fraternité et le soir venu, de la veillée de prière dans l'abbatiale. « Nous avons entendu le témoignage de 5 néophytes qui nous ont parlé de leur conversion et nous ont expliqué pourquoi ils avaient demandé le baptême. L'un d'eux nous a dit avoir été touché par la joie des catholiques. Il nous invitait à garder notre élan joyeux » se souvient-elle. La veillée s'est poursuivie par un temps d'adoration et de confessions. « C'était très beau de voir tous ces étudiants en silence, en prière » se souvient Laetitia. Le groupe a ensuite regagné le prieuré à la nuit tombée.

Dimanche matin, les Angevins se sont rendus en car au Mont-Dol pour se recueillir au pied de la statue de la Vierge-Marie. Puis ils ont participé à la messe dans la cathédrale de Dol-de-Bretagne avant de rentrer, resourcés par ce week-end lumineux.

DÉCRET ÉPISCOPAL RELATIF AU CELEBRET

Vu le canon 503 du Code de droit canonique de 1983 selon lequel « Un prêtre, même inconnu du recteur de l'église, sera admis par lui à célébrer pourvu qu'il lui présente les lettres de recommandation de son Ordinaire ou de son Supérieur, délivrées au moins dans l'année, ou que le recteur puisse juger prudemment que rien ne l'empêche de célébrer »,

Vu l'instruction *Redemptionis sacramentum* de 2004 de la Congrégation pour le culte divin et la discipline des sacrements selon laquelle « les Evêques doivent veiller à supprimer les usages contraires (au canon 903 du Code de droit canonique de 1983) »,

Vu le Directoire canonique et pastoral pour les actes administratifs et des sacrements de 1994, selon lequel il est indiqué au sujet des Lettres de recommandation (celebret) : « Les lettres de recommandation (celebret) sont nécessaires à tout prêtre ou diacre s'éloignant de son diocèse pour mission, sessions, vacances, etc. Elles sont délivrées pour un an. Ce celebret est très utile pour vérifier la situation de droit et de fait d'un prêtre ou d'un diacre dans le contexte actuel »,

Vu la résolution de l'Assemblée Plénière des Evêques de France du 8 novembre 2021 par laquelle : « Les évêques de France décident pour tous les prêtres (séculiers et religieux) l'instauration d'un modèle national de celebret mis à jour régulièrement, avec indication de la faculté de confesser »,

Afin de favoriser une pratique commune du canon 903 du Code de droit canonique de 1983 et une mise en œuvre effective de la résolution et des dispositions du directoire canonique et pastorale précitées,

Le Conseil presbytéral ayant été entendu dans sa session ordinaire du 19 avril 2024,

Nous, Emmanuel DELMAS, Evêque d'Angers, décrétons ce qui suit :

Article 1 : Tous les clercs qui sont incardinés ou affectés dans le diocèse d'Angers se verront remettre leurs lettres de recommandation (celebret) sous le format numérique (via une carte d'identification avec accès sécurisé) ou à défaut sous le format imprimé, dûment ensuite mis à jour au moins annuellement.

Article 2 : Il sera demandé par l'autorité canonique compétente ou son délégué à tous les clercs qui ne sont ni incardinés, ni affectés dans le diocèse d'Angers mais qui y sont de passage et désireux d'exercer un acte de ministère ou d'enseignement de présenter leurs lettres de recommandation (celebret).

Le présent décret prend effet le 1er juin 2024 et fait l'objet d'une publication dans le bulletin du diocèse d'Angers, L'Église d'Anjou.

A Angers,
En ce 4e dimanche du temps de Pâques, le 21 avril 2024.

Monseigneur Emmanuel DELMAS
Evêque d'Angers

Par mandement,
Abbé Emmanuel BOUCHAUD
Chancelier

Initiative

À CHEMILLÉ, ON VÉNÈRERA LA SAINTE-LARME DU CHRIST LE JOUR DE L'ASCENSION

Après plus de 60 ans d'interruption, la procession de la Sainte-Larme a été réinscrite il y a trois ans à l'agenda paroissial de Chemillé.

Une volonté du père Richer, sollicité par de jeunes collégiens et leur animatrice, touchés par cette tradition. Elle aura lieu cette année encore le jeudi de l'Ascension.

Comme aime à le redire le pape François, la dévotion populaire est un acte d'évangélisation. Dans son exhortation apostolique *Evangelii Gaudium*, il précise : « Dans la piété populaire, puisqu'elle est fruit de l'Évangile inculturé, se trouve une force activement évangélisatrice que nous ne pouvons pas sous-estimer : ce serait comme méconnaître l'œuvre de l'Esprit Saint »

C'est dans cet esprit qu'à la demande de paroissiens, le père François Richer, curé de Chemillé et vicaire général du diocèse d'Angers, a relancé la procession de la Sainte-Larme du Christ.



Un peu d'histoire

La tradition veut que Marie-Madeleine ait recueilli une des larmes versées par Jésus devant le corps sans vie de son ami Lazare. Cette procession, qui remonte à plus de 600 ans et pour laquelle a été rebâtie la collégiale Saint-Léonard de Chemillé, commémore cette part d'humanité qu'a revêtu le Christ et son message d'espérance en la Résurrection. Suspendu depuis 1959, cet événement cher au cœur des Chemillois renaît de ses cendres pour vivifier la foi et montrer la vigueur de la piété populaire. De Notre-Dame-la-Neuve à Notre-Dame-la-Romane, les pèlerins suivent le reliquaire de vermeil et d'argent contenant la pastille de verre siège de la sainte larme.

Mythe ou réalité ? Comme disait Saint Louis-Marie Grignon de Montfort en parlant de la Croix : « Ce n'est pas le bois que j'adore mais c'est mon Sauveur sur ce bois que je vénère et que j'implore ». Il en est de même pour la Sainte-Larme.

Pour Claudine, fidèle de cette procession et les yeux pétillants de joie à l'idée d'évoquer la relique, « la procession s'inscrit dans la longue lignée des fidèles qui ont demandé une intercession ou remercié le Seigneur pour une grâce accordée ». La Sainte-Larme est aussi un objet matériel, un signe « elle me permet de mieux prier, de mieux ressentir la présence du Seigneur. Elle me donne de la force. » C'est dans cet esprit que Claudine et beaucoup d'autres suivront jeudi 9 mai, cette relique si précieuse pour leur foi et leur vie de chrétiens.

Informations sur : <https://www.diocese49.org/evenement/procession-de-la-sainte-larme-chemille/>

LE LION-D'ANGERS : DEPUIS 5 ANS, LA VIERGE MARIE S'INVITE DANS LES FOYERS

Samedi 25 mai, il y aura 5 ans jour pour jour que le père Le Pivain consacrait à Marie sa paroisse de Saint-Martin-en-Longuenée, et lançait le parcours des Vierges pèlerines dans les familles.

« Après le regroupement de trois paroisses en une seule, il sentait un besoin d'unité, et de rejoindre le maximum d'habitants » explique Joëlle Haurillon, paroissienne.

Les fidèles ont approfondi le thème de la Vierge-Marie pendant neuf mois, puis Mgr Delmas lui a consacré la paroisse le 25 mai 2019. À partir de cet événement, trois statues mariales ont été accueillies chaque semaine dans les familles, qui s'engageaient à prier Marie. Juste avant la messe dominicale,

chaque famille qui a accueilli une statue de la Vierge Pèlerine pendant la semaine, la dépose devant l'autel et le prêtre la remet à une nouvelle famille accueillante à la fin de la messe.

Les familles, mais aussi les écoles et les EHPAD

Les quatre écoles catholiques du secteur accueillent aussi tour à tour la statue. « Les directrices sont toujours partantes ! Quand la statue ne vient pas, les enfants disent : "elle ne vient pas Marie cette année ?" » sourit Joëlle. Quand aucune famille ne peut accueillir la statue, elle la porte dans une maison de retraite, « l'occasion d'expliquer aux gens



l'histoire des Vierges pèlerines. »

Débuté le 1^{er} janvier (fête de Marie mère de Dieu), le parcours de cette année prendra fin samedi 25 mai, fête des cinq ans de la consécration de la paroisse à Marie.

À LIRE SUR NOTRE SITE INTERNET

DANS LES ÉTABLISSEMENTS CATHOLIQUES, ON PRÉPARE AUSSI LES JO !

Défi sportif, ouverture internationale, handisport... Comment les établissements catholiques du Maine-et-Loire abordent-ils les Jeux Olympiques ?

Qu'il s'agisse de témoignages de champions, de thèmes d'années dédiés au sport ou d'étiquettes « spécial JO » collées aux portemanteaux des maternelles, cette année dans les établissements catholiques du Maine-et-Loire, les JO sont partout !

>>> Lire la suite sur :

<https://www.diocese49.org/2024/04/dans-les-etablissements-catholiques-on-prepare-aussi-les-jo/>

RASSEMBLEMENT DES SCOUTS ET GUIDES DE FRANCE DE L'ANJOU !

Du 30 mars au 1^{er} avril 2024, 1070 scouts et guides de France se sont réunis au camping des Varennes à Mûrs-Erigné, pour vivre un temps fort et célébrer la joie de Pâques ensemble.

« Ce rassemblement de plus de 1000 jeunes avait plusieurs objectifs : fêter la constitution du nouveau territoire "Terres d'Anjou" pour le mouvement des scouts et guides France ; célébrer la joie de Pâques tous ensemble, et vivre un rassemblement autour de nos convictions de sobriété », explique David, coordinateur du mouvement pour le secteur.

>>> Lire la suite sur :

<https://www.diocese49.org/2024/04/1070-scouts-et-guides-de-france-rassemblement-pour-le-weekend-de-paques/>



BIENHEUREUX JEAN CHEVILLARD ET SES COMPAGNONS FÊTÉS EN MAI

En ce mois de mai, notre diocèse fête Bienheureux Jean Chevillard et ses compagnons.

>>> Lire la suite sur :

<https://www.diocese49.org/mon-diocese/les-saints-de-lanjou/#mai>

Dans votre diocèse LE MOIS PROCHAIN

PELÉ DES VOCATIONS

1^{er} mai 2024

Saint-Laurent-sur-Sèvre

Les 5 diocèses des Pays de la Loire se donnent rdv à Saint-Laurent-sur-Sèvre;

Inscriptions sur pelevocations.fr

RACONTÉES BIBLIQUES

5 mai 2024

16h30, Temple protestant, rue Bazin, Cholet

CONCERT « LE CHANT DU COEUR »

5 mai 2024

16h30, église de Beaufort-en Vallée

Chant choral : chants sacrés de tous pays.

CONCERT DE HOPEN

7 mai 2024

20h, église du Sacré-Cœur, Cholet,

Billetterie : <https://www.helloasso.com/associations/paroisse-du-sacre-coeur-de-cholet/evenements/hopen-a-cholet>

LE FRAT - PÉLERINAGE DES 13 / 15 ANS : « NE RALENTISSEZ PAS VOTRE ELAN »

Du 17 au 20 mai 2024

Jambville

Le pèlerinage du frat, rassemblera les jeunes de 13 à 15 ans à Jambville.

Infos : <https://frat.org/>

RASSEMBLEMENT DES SCOUTS ET GUIDES D'EUROPE

18, 19 et 20 mai 2024

Château de Rouvoltz, Jarzé-Village

L'association des guides et scouts d'Europe organise un grand rassemblement pour la province Maine-Anjou qui rassemblera quelques 1 200 jeunes venus de la Sarthe, de la Mayenne et du Maine et Loire.

Informations : anne-laure-lenoir@scouts-europe.org

CHANT'ÉCOLE 2024

Vendredi 24 mai 20h, samedi 25 mai 14h30 et 20h, Arena Loire, Trélazé

Cette 22^e édition aura pour thème : « L'Art en chanteurs ».

Réservations : <https://www.helloasso.com/associations/chant-ecole-49/evenements/chant-ecole-les-arts-en-chanteurs-2>

3^{ÈME} CONFÉRENCE : « LA GRAMMAIRE DE L'AMOUR DE L'APOCALYPSE »

24 mai 2024

20h30, salles Saint-Laud, Angers

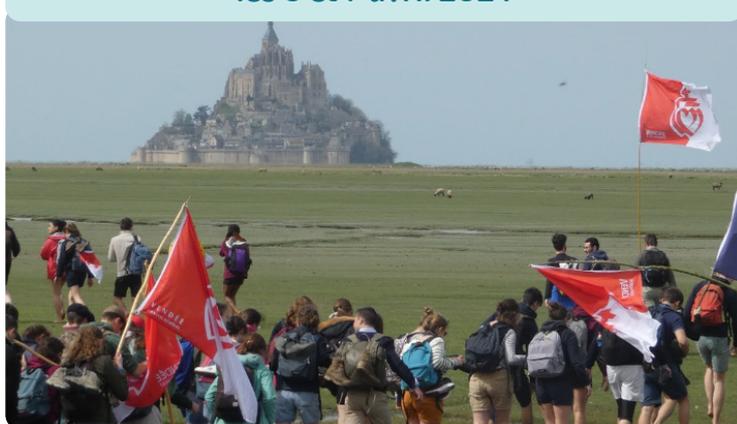
3^{ème} séance du cycle de conférence donné par Mona Gradescu sur l'Apocalypse. Le thème de cette troisième conférence : « La création continue de l'Amour par la médiation de l'Épouse à l'image de Dieu ».

Photos DU MOIS



Pèlerinage diocésain à Lourdes
du 22 au 26 avril 2024

Pélé des étudiants au Mont Saint-Michel, les 6 et 7 avril 2024



Abonnement à l'Église d'Anjou

Deux possibilités :

- envoi gratuit par courriel. Inscription : <https://www.diocese49.org/mon-diocese/publications/>
- envoi papier (11 numéros par an) : 12 euros par an (30 euros soutien).

Chèque à l'ordre de « L'association diocésaine - l'Église d'Anjou »,
à envoyer à Revue l'Église d'Anjou—36 rue Barra—49045 ANGERS Cedex 1

L'Église d'Anjou. Revue mensuelle du diocèse d'Angers. Édition : Association diocésaine d'Angers.

Rédaction et service des abonnements : communication@diocese49.org, 36 rue Barra, 49045 Angers Cedex 01 - Tél. 02 41 22 48 80.

Directeur de la publication : François Richer - Conception et réalisation : Communication diocésaine Angers. Dépôt légal : 2^e trimestre 2024 CPPAP 0619 L84943. ISSN 1954-4871.

Crédits photos : p.1 © Bruneau Rousseau - p.2 © Mayeule Bym - p.2 © Côme Paire et Capucine Berly - p.3 © Anne Lebeugle - p.3 © archives paroissiales de Saint-Martin-en Longuenée - p.3 © Clément Guillot - p.4 © Côme Paire et Capucine Berly - p.4 © Dominique Taillée